Loire-Atlantique : bientôt un abattoir halal mobile

14/04/2014 à 19h36

Une polémique a surgi après que deux éleveurs ovins du département ont été épinglés par les autorités, en octobre 2012, soupçonnés d'avoir orchestré l'abattage de moutons dans des conditions illicites. Lors de la fête musulmane de l'Aïd, les deux hommes ont autorisé leurs clients à saigner des agneaux sur place. Les services de l'État ont tiqué, arguant du « risque d'insalubrité et de contaminations aéroportées » pour justifier des sanctions.

La communauté musulmane, solidaire des éleveurs, déplore l'absence de toute structure agréée en Loire-Atlantique. L'association des retraités du quartier Malakoff brandit plusieurs courriers – restés lettres mortes – et une pétition ayant recueilli 500 signatures pour demander la création d'un abattoir halal en Loire-Atlantique (PO du 9 avril). *« La préfecture est à l'écoute de la communauté musulmane*, soutient Patrick Lapouze, directeur de cabinet du préfet. *Mais logiquement, l'interlocuteur des pouvoirs publics, c'est le conseil régional du culte musulman (CRCM) ».*

En 2012, l'idée d'un d'abattoir mobile a été esquissée. La préfecture a alors *« indiqué qu'elle était prête à accompagner le projet. Le souci, c'est que les discussions n'ont pas été plus loin. Car des tensions sont apparues au sein du CRCM. »*

Une bataille juridique s'est engagée pour contester l'élection du bureau exécutif du CRCM en juin 2013. La préfecture a *« jugé préférable d'attendre le jugement du tribunal pour connaître le nom de ses interlocuteurs légitimes ».* La justice vient juste de trancher la question. ***« On va reprendre contact avec le CRCM pour voir si l'instance soutient encore l'initiative d'un abattoir halal »,* assure la préfecture.**

Presse Océan